

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

RAPPORT ANNUEL

2019-2020

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

RAPPORT ANNUEL

2019-2020

TABLE DES MATIÈRES

Membre suprême, élite et sélect	1
Membre d'honneur	2
Membre gouverneur	3
Membre à vie	4-5
Membre associé	6-7
Membre émérite	8
Sommaire des donations versées par votre Fondation	9-11
Rapport du président de la Fondation	12-15
Rapport du président d'honneur	16-18
Rapport de l'auditeur indépendant	19-21
Résultats et évolution des actifs nets	22
Bilan	23
État des flux de trésorerie	24
Notes complémentaires	25-32
Conseil d'administration	33

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE SUPRÊME

Au 31 août 2020

Les cinq donateurs(trices) suivant(e)s avaient versé chacun chacune 200 000 \$ et plus en date du 31 août 2020 :

➤ <i>Bénévoles hôpital et CHSLD d'Amos (septembre 2020)</i>	515 206 \$
➤ <i>Ville d'Amos</i>	273 435 \$
➤ <i>Opération Enfant-Soleil</i>	235 896 \$
➤ <i>Mines Agnico Eagle</i>	201 985 \$
➤ <i>Guay Louise et Govig Bert</i>	

MEMBRE ÉLITE

Au 31 août 2020

Les quatre donateurs(trices) suivant(e)s avaient versé chacun chacune 100 000 \$ et plus (moins de 200 000 \$) en date du 31 août 2020 :

- *Club Rotary d'Amos ;*
- *Dubé Rosaire ;*
- *Gonthier Gilbert ;*
- *Hydro-Québec.*

MEMBRE SÉLECT

Au 31 août 2020

Les neuf donateurs(trices) suivant(e)s avaient versé chacun chacune 50 000 \$ et plus (moins de 100 000 \$) en date du 31 août 2020 :

- *Association des Loisirs du Centre Hospitalier Hôtel-Dieu d'Amos ;*
- *Caisse Desjardins d'Amos ;*
- *Club Lions d'Amos ;*
- *Club Richelieu d'Amos ;*
- *Deloitte ;*
- *Le personnel du Centre de Santé et Services Sociaux Les Eskers de l'Abitibi ;*
- *Les cadres du Centre de Santé et Services Sociaux Les Eskers de l'Abitibi ;*
- *Papiers forestiers Résolu – division Amos ;*
- *Roy Alexandre.*

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE D'HONNEUR

Au 31 août 2020

Les 42 donateurs(trices) suivant(e)s avaient versé chacun chacune 20 000 \$ et plus (moins de 50 000 \$) en date du 31 août 2020 :

- *Adam Robert ;*
- *Banque Laurentienne ;*
- *Banque Nationale du Canada ;*
- *Béton Fortin ;*
- *Blanchet Denis ;*
- *Centre du Camion d'Amos ;*
- *Cloutier Henriette et Thibault Réjean ;*
- *Club Lions Femmes d'Amos ;*
- *Club Lions International ;*
- *Club Optimiste d'Amos ;*
- *Club Richelieu Les Amossoises ;*
- *Construction Norascon ;*
- *Dessercom (octobre 2020)*
- *Dupras Éric ;*
- *Famille Édouard Dufresne, Télédistribution Amos ;*
- *Famille H. Tétreault ;*
- *Fédération des Caisses Populaires Desjardins de l'Abitibi ;*
- *Festival du Camion de St-Félix ;*
- *Foire du Camionneur de Barraute ;*
- *Gaudet Pascale ;*
- *Gauthier André ;*
- *Germain Réal ;*
- *Hardy Thérèse et André ;*
- *Le personnel de la Ville d'Amos ;*
- *Les Chevaliers de Colomb de Rivière-Héva ;*
- *Les Industries Norbord – usines de La Sarre ;*
- *Les Mines Selbaie ;*
- *L'Ordre Loyal des Moose d'Amos ;*
- *Mine Géant Dormant ;*
- *M & M Nord-Ouest ;*
- *Mongrain Jocelyne et Hardy Jacques ;*
- *Municipalité de Preissac ;*
- *Municipalité Régionale de comté d'Abitibi ;*
- *Papiers forestiers Résolu – employé(e)s division Amos ;*
- *Raymond Chabot Grant Thornton ;*
- *Rivière Davy Association Coopérative de Travail ;*
- *Robitaille Alain ;*
- *Scierie Landrienne ;*
- *Sœurs des Sacrés-Cœurs ;*
- *Succession Léon Noël ;*
- *Warren Paule ;*
- *Xstrata Nickel – Mine Raglan.*

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE GOUVERNEUR

Au 31 août 2020

Les 61 donateurs(trices) suivant(e)s avaient versé chacun chacune 10 000 \$ et plus (moins de 20 000 \$) en date du 31 août 2020 :

- A. Bergeron & Fils ;
- Allard Nicole ;
- Association des retraités de l'enseignement d'Harricana ;
- Banque Scotia ;
- Barbès Noël ;
- Bigué Ann ;
- Bigué Claude P. ;
- Bilodeau Guy ;
- Blanchette Andrée et Philippe ;
- Boudreault Daniel ;
- Boyer Liette ;
- Brière Gérald ;
- Caron Gilles ;
- Centre d'Informatique Abitibi ;
- Charitel ;
- CIBC ;
- Cloutier Luc ;
- Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Hôtel-Dieu d'Amos ;
- Cormier Ghislain ;
- Desrosiers Construction ;
- Dion Dorianne et François ;
- Dulac Michel ;
- Famille Ivanhoé Frigon ;
- Famille Victor Gravel et Rose-Anna Fortin ;
- Filles d'Isabelle d'Amos ;
- Frigon Jacques ;
- Garage Tardif ;
- Gareau Pontiac Buick ;
- Gariépy Jean-Marie ;
- Goldcorp – Éléonore ;
- Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ;
- Goyette Jean-Claude ;
- Harricana Métal ;
- La Turquoise et Intact Assurance ;
- Legault Gérard ;
- Legault Jean-Louis et Nicole ;
- Lemire François ;
- Le personnel de la Commission Scolaire Harricana ;
- Les Boulangeries Norbec ;
- Les Jardins du Patrimoine ;
- Les pharmacies Viens, Giner, Carignan ;
- Letendre Joseph-Adrien ;
- Lévesque Lise ;
- Location Lauzon Amos ;
- Magny Gérald ;
- Mamet Françoise ;
- Mine Louvicourt ;
- Municipalité Ste-Gertrude-Manneville ;
- Norkraft Quévillon ;
- Ouellet Fanie ;
- Paul Adrien ;
- Simoneau Mario et Lise ;
- Société Aurifère Barrick ;
- Sœurs de l'Assomption ;
- St-Laurent Laurier ;
- Télébec ;
- Tembec, groupe produits forestiers Abitibi-Témiscamingue ;
- Trépanier Jean-Jacques et Laliberté Sylvie ;
- Trudel André et Denise ;
- Trudel Jacques ;
- Ville de Matagami.

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE À VIE

Au 31 août 2020

Les 145 donateurs(trices) suivant(e)s avaient versé chacun chacune 5 000 \$ et plus (moins de 10 000 \$) en date du 31 août 2020 :

- Amos Toyota ;
- Anctil Pierre-Yves ;
- Arcand Claude ;
- Arcand Robert ;
- Asselin Dollard ;
- Astral Média Radio / Bell ;
- Aubry Sylvain ;
- Auger Jean-Louis ;
- Autobus J.P. Bérubé ;
- Automobiles Carella ;
- Barbès Jean et Morin Lauréanne ;
- Barbès Yvette ;
- Baril Roland ;
- Bassiri Parviz ;
- Bélanger Michel et Touzin Nicole ;
- Bellemare Louis ;
- Bernier André-Guy ;
- Bérubé Marthe ;
- Bigué Claude et Dugal Marcelle ;
- Blais A., Blais R., Martineau J., Massicotte G., Lemire F. ;
- Blanchet Donald ;
- Blanchette S.A.M.N. ;
- Bois André et Labrecque Line ;
- Bouchard Lacombe Perron ;
- Bouchard Nadine L. ;
- Boutet Jean-Yves ;
- Boutique du Bureau Gyva ;
- Brière Yves ;
- Canadian Tire d'Amos ;
- Carignan Jean-Pierre ;
- Carignan Marilyn et Lachance Clément ;
- Centre Financier aux Entreprises Desjardins de l'Est de l'Abitibi ;
- Cercle des Fermières du Christ-Roi ;
- Charest Louise ;
- Chiasson Alvarez ;
- Cobick Louise et Joe ;
- Conseil de la Première Nation Abitibiwinni ;
- Coop IGA Extra d'Amos ;
- Cormier Conrad ;
- Cormier Nathalie ;
- Côté Dorys ;
- Cree Nation of Wemindji ;
- Cyr Marie et Jean ;
- Dames Patronnesses ;
- Dansereau Guy ;
- Delisle Gisèle et Ouellet Isidore ;
- Dion Jean ;
- Drapeau Antony ;
- Drouin Henri, SR ;
- Dubois Alain ;
- Entrepreneur Électricien Danny Lamoureux ;
- Équipement Amos ;
- Famille Amédée Plante ;
- Famille Bigué ;
- Famille Claude Perron ;
- Famille Jean-Guy Racicot ;
- Famille Martial Boudreau ;
- Famille Maurice Gagnon ;
- Ford Canada ;
- Fortin Gobeil Diane ;
- François Gendron, ancien député d'Abitibi-ouest ;
- Gagnon, Ayotte, Martineau, McGuire ;
- Gagnon Guy ;
- Gobeil Rémi ;
- Goodyear Canada ;
- Gosselin Cécile ;
- Grondin Michel A. ;
- Guay Hélène ;

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE À VIE (suite)

Au 31 août 2020

- *Hardy Donald ;*
- *Hardy René ;*
- *Hyundai Amos ;*
- *Imprimerie Harricana ;*
- *Lamontagne Serge ;*
- *Landry Lyse ;*
- *Laplante Lucie ;*
- *La Résidence La Cathédrale ;*
- *Larouche Rodrigue ;*
- *Lavallée Normand ;*
- *Lavoie Bertrand ;*
- *Léo Tremblay ;*
- *Les Entrepreneurs Blanchet ;*
- *Les Entreprises Jean-Louis Dulac ;*
- *Les Pompiers Volontaires d'Amos ;*
- *Lessard Germaine ;*
- *Letendre Micheline et Barrette Pierre ;*
- *Location A.B.D.M. ;*
- *Martel François ;*
- *Martial Jocelyne ;*
- *Martin Daniel ;*
- *Martineau René et Chabot Lucille ;*
- *Ménard Danielle et Leblanc Christian ;*
- *Michaud Michel ;*
- *Municipalité de Barraute ;*
- *Municipalité de La Motte ;*
- *Municipalité de St-Dominique du Rosaire ;*
- *Nadeau Réjean F. ;*
- *Norauto ;*
- *Œuvres Louis-Rhéaume ;*
- *Orizon Mobile ;*
- *Paradis Yves ;*
- *Pard Alain et Diane ;*
- *Pavage Sanimos ;*
- *Perron Jean ;*
- *Pichette Yves ;*
- *Plamondon Rollande ;*
- *Pomerleau Claude ;*
- *PME Inter Notaire Abitibi ;*
- *Promutuel Boréale ;*
- *Proulx Gaston ;*
- *Provigo Distribution ;*
- *Provigo Place Centre-Ville ;*
- *Quirion Karen ;*
- *Rivest Denis ;*
- *Rivest Julie ;*
- *Robitaille Marc ;*
- *Roch Serge ;*
- *Rouillier Marcel ;*
- *Roy Pierre Olivier ;*
- *Sadeghi-Nejad Houshang ;*
- *Safai-Naini Nasser ;*
- *Sauvageau Yolaine ;*
- *Savoie Liette ;*
- *Simard Paul D. ;*
- *Société d'Analyse Immobilière Abitibi ;*
- *Sœurs Grises de Nicolet ;*
- *Soma Auto ;*
- *Son et Lumière C.C.Y.M.E. ;*
- *St-Laurent Marie-Josée ;*
- *St-Laurent Yves ;*
- *Succession Colette Duchemin ;*
- *Succession Florence Hoechstetter ;*
- *Tardif Jean-François ;*
- *Tardif Thérèse et Georges ;*
- *Transport Hardy ;*
- *Trépanier Jean-Jacques ;*
- *Troupe Rire aux larmes ;*
- *Trudel Gaytane ;*
- *Trudel Robert ;*
- *Trudel-Neveu Pierrette ;*
- *Uni-Sélect ;*
- *Veilleux Jean-Paul ;*
- *Viens Christian et Giner Véronique ;*
- *Viens Jacques ;*
- *Voyages Plamondon ;*
- *Yvon Cossette Distributeur.*

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE ASSOCIÉ

Au 31 août 2020

Les 103 donateurs(trices) suivant(e)s avaient versé chacun chacune 2 500 \$ et plus (moins de 5 000 \$) en date du 31 août 2020 :

- *Alcasyna ;*
- *Ameublement Branchaud ;*
- *Arkys ;*
- *Audet Léandre ;*
- *Bard Céline ;*
- *Beauce Carnaval ;*
- *Bernard Denis ;*
- *Blais Gérard ;*
- *Blais & Langlois ;*
- *Boisvert Serge ;*
- *Bossé Charles ;*
- *Bouchard Mario ;*
- *Brière Rénaud ;*
- *Brochu Monique ;*
- *Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi ;*
- *Carignan Gilles ;*
- *Chevaliers de Colomb conseil 2218 d'Amos ;*
- *Comité Vélo Don de Landrienne ;*
- *Coopérative de travail de Guyenne ;*
- *Cormier Marielle et Jacques ;*
- *Côté Gaétan ;*
- *Côté Lise ;*
- *Cree Nation of Nemaska ;*
- *Cregheur Paul ;*
- *Darby Daniel ;*
- *Dauphin Linda ;*
- *Deshaies ;*
- *Dubé Pascale ;*
- *Duchesne Jeanne d'Arc et Jos ;*
- *Duchesne Michel ;*
- *Dulac Clara B. ;*
- *Dulac Ghislaine ;*
- *Dulac Jean ;*
- *Envirosynergie ;*
- *Eskair.ca*
- *Falardeau Guy ;*
- *Famille Narcisse Paquin ;*
- *Fortier Alain ;*
- *Fortier Sylvain ;*
- *Geoffroy Matte Kelada Martineau & Associés ;*
- *Gilbert Michel ;*
- *Grenier Roger ;*
- *Groupe Sogitex ;*
- *Haïkal Joseph ;*
- *Hamamji Boutros Sami ;*
- *Huot Jean ;*
- *Industries Westburne ;*
- *Jacques Fortin Construction ;*
- *Jutras Michel ;*
- *Labrèche Gaston ;*
- *Lacroix Dominique et Ouellet Brigitte ;*
- *Laflamme Benoit ;*
- *Lajoie Maurice ;*
- *Langlois Marie et Bussière Germain ;*
- *Larouche Bureautique ;*
- *Lemieux Lévesque Jeannine ;*
- *Le personnel de Deloitte ;*
- *Le personnel de Vitrierie Mont-Laurier ;*
- *Les Clercs de Saint-Viateur du Canada ;*
- *Les Maisons Funéraires Blais ;*

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE ASSOCIÉ (suite)

Au 31 août 2020

- *Les Sœurs du Bon Pasteur de Québec ;*
- *Levasseur Ghislain ;*
- *Location Amos ;*
- *Marenger Aline et Richard Florent ;*
- *Martineau Jacques ;*
- *Matériaux 3 plus 2 ;*
- *Mayrand Isabelle ;*
- *Mercier Laurent ;*
- *Messier Michel J. ;*
- *Millaire et Godbout ;*
- *Mines Richmont ;*
- *Municipalité de Berry ;*
- *Municipalité de Landrienne ;*
- *Municipalité de St-Félix de Dalquier ;*
- *Municipalité de St-Mathieu
d'Harricana ;*
- *Municipalité de Trécesson ;*
- *Nadeau Angers Éliane ;*
- *Noël Jacques ;*
- *Ouellet Jean-Yves ;*
- *Parents et amis de feu Jacques Hardy ;*
- *Parents et amis de feu les époux René et
Marie-Paule Massicotte ;*
- *Parents et amis de feu Thérèse Hardy ;*
- *Perreault Gaétan ;*
- *Pérole J.M. Dupont ;*
- *Pinard Suzanne ;*
- *Plante Alain ;*
- *Plomberie Germain Roy ;*
- *Rheault Diane ;*
- *Rivest Pascal ;*
- *Robitaille Isabelle et Beaulieu Claude ;*
- *Royal Nickel ;*
- *Samuel - Thomassin Véronique ;*
- *Sigouin Diane ;*
- *Sylvain Édith ;*
- *Tessier Petitclerc ;*
- *The Canadian Orthopaedic Foundation ;*
- *Thériault Benoit ;*
- *Thibault Jean-Guy ;*
- *Transport MJR ;*
- *Tremblay Yves et Rachel ;*
- *Trudel Cécile ;*
- *Trudel Madeleine ;*
- *Trudel Thérèse.*

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE ÉMÉRITE

Au 31 août 2020

Les quatre personnes suivantes furent nommées et reconnues par le conseil d'administration de votre Fondation pour souligner l'importance et la qualité des services rendus par celles-ci :

- *Dansereau Guy ;*
- *Hardy Jacques ;*
- *Letendre Joseph-Adrien ;*
- *Tremblay Yves.*

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.
SOMMAIRE DES DONATIONS VERSÉES PAR VOTRE FONDATION
 De ses débuts jusqu'au 31 août 2020

	\$
Scanner	688 443
Table d'angiographie numérique	463 488
Nouvelle table d'angiographie numérique	450 000
Matériel ophtalmique	260 102
Petits équipements pour le bloc opératoire	180 177
Moniteurs à signes vitaux	150 544
Lits avec commandes électriques	144 294
Scanner multibarrettes	141 295
Tomographe spectralis OCT	111 500
Appareil de biochimie	100 000
Contributions à un projet de rénovation	100 000
Instruments pour le bloc opératoire	98 209
Autre équipements et mobilier	76 189
Équipement de laparoscopie	71 733
Colonoscope et gastrovidéoscope	69 076
Lampe opératoire et moniteurs pour salle de chirurgie	67 915
Isolettes pour le transport de nouveaux nés et civière adaptée	65 072
Endoscopes	63 107
Moniteur fœtal	58 723
Électromyogramme	55 000
Échographe cardiaque	51 500
Système de « drill » pour orthopédie et maxillo-facial	40 000
Civières	39 865
Dons versés à la Maison du Bouleau Blanc	36 906
Champ visuel	36 436
Appareils pour APNÉ du sommeil	36 300
Bilirubinomètres	33 825
Laveur à ultrason	31 924
Table de réanimation néonatale	30 400
Lampe pour salle de chirurgie	30 000
Pulsoxymètres et capnomètres	30 000
Lits chauffant de réanimation néonatale	28 219
Projet secteur hébergement du CHSLD	25 640
Système vacuum pour la chirurgie	19 900
Écarteur Omni-Tract	17 182
À reporter	3 902 964

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.
SOMMAIRE DES DONATIONS VERSÉES PAR VOTRE FONDATION (SUITE)
 De ses débuts jusqu'au 31 août 2020

	\$
Solde reporté	3 902 964
Dons versés au Comité de Soutien à la pédiatrie – secteur Amos	17 010
Fibroscope et cabinet de protection	16 615
Moniteur physiologique	15 827
Oxymètres de pouls, saturomètres	15 766
Laryngoscope	15 671
Électrocardiogramme	15 585
Mobilier salon pour la famille	15 563
Contributions aux activités de l'organisme CASH	15 000
Vein viewer	14 873
Fauteuils roulants	14 871
Réaménagement pédiatrie, unité mère enfants	14 500
Ventilateur portatif pour pédiatrie	14 322
Tables d'examen	13 484
Table de réanimation	13 000
Otoscopes et ophtalmoscopes	11 948
Chaises berçantes et téléviseurs	11 551
Tables de chevet et tables de lits	10 600
Pompes athrombiques	10 000
Pompes à petit débit	9 600
Équipement d'oxygénation «vapotherm»	9 517
Biberons pour traitement de chimiothérapie	9 148
Tabliers de plomb	9 047
Chariot de réanimation	8 585
Système informatique	8 485
AirVo	8 252
Lampe à photothérapie	8 085
Entropie	7 954
Pompes volumétriques	7 300
Bain Glenview	6 946
Moniteur cardiorespiratoire	6 802
Appareil à débit cardiaque	6 690
Fauteuils gériatrique	6 587
Chaise douche pour CRDI (Clair Foyer)	6 579
Tables de mobilisations	6 225
Service de collation en oncologie	5 822
À reporter	4 290 774

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.
SOMMAIRE DES DONATIONS VERSÉES PAR VOTRE FONDATION (SUITE)
 De ses débuts jusqu'au 31 août 2020

	\$
Solde reporté	4 290 774
Ventilateurs d'anesthésie	5 749
Tables et chaises de cuisine	5 656
Chaises à dialyse	5 601
Équipements en réadaptation cardio-respiratoire	5 505
Fauteuil pour traitement en oncologie	5 395
Générateur d'oxygène	5 380
Positionneur de genou	5 276
Lève-patients	5 024
Stimulateur de toux	5 020
Fauteuils d'attente	4 927
Machine à glace	4 716
Équipements pour la salle au miroir	4 477
Appareil elliptique	4 397
Équipement résonance magnétique	4 333
Chariot sensoriel	4 095
Sérothèque	3 995
Pompes à perfusion	3 833
Cassettes pour scoliose et bilan axial	3 831
MAPPA adulte / enfant pour surveillance pression artérielle à distance	3 372
Appareil respiratoire	3 303
Aménagements local anesthésie et centre de jour	3 271
Chariots pour cas d'isolement	3 101
Appareils CPAP pour les personnes faisant de l'APNÉE du sommeil	3 000
Perforateur d'os	2 823
Repas en oncologie	2 342
Pompe succion portative	2 038
Dons versés à l'Accueil d'Amos	2 028
Appareil défibrillateur (DEA) pédiatrique	1 978
Repas en pédiatrie et au Centre de services ambulatoires	1 448
Activités au CHSLD	445
Contributions à des besoins dans le cadre de la COVID-19	362
Dons versés à d'autres organismes de charité	104
Chambres de fin de vie et salons pour les familles au CHSLD	30
Total	4 407 629

RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA FONDATION

Chers membres de la Fondation,

C'est avec joie que je partage avec vous les informations suivantes au sujet de votre Fondation :

Les revenus de **dons** de la dernière année financière de votre Fondation totalisent plus de **168 000 \$** et se répartissent ainsi :

- Près de **79 000 \$** nous furent remis à la suite de nos **relances annuelles** ;
- Plus de **66 000 \$** correspondent à des **dons spécifiques** pour lesquels les conditions associées à ces dons furent réalisées au cours du dernier exercice ;
- Près de **12 000 \$** proviennent de dons versés par les ex-patients ;
- Plus de **6 000 \$** proviennent de dons versés par les donateurs à titre de **don in memoriam** ;
- Près de **3 000 \$** proviennent de l'activité de financement **L'Auto-Santé** organisée par Trudel Automobile depuis plusieurs années déjà ;
- Plus de **1 000 \$** furent recueillis dans le baril situé à l'hôpital et le contenant situé à la succursale d'Amos de la Banque Nationale du Canada ;
- Plus de **1 000 \$** correspond aux **primes d'une police d'assurance-vie** assumées par la personne assurée pour laquelle la Fondation est propriétaire.

Les **placements** de votre Fondation ont permis de **générer** plus de **93 000 \$ en revenus** au cours de l'année terminée le 31 août dernier.

Durant l'année qui s'est terminée le 31 août 2020, **votre Fondation** a investi près de **475 000 \$** pour améliorer les soins de santé dans notre milieu.

Nos interventions effectuées à l'hôpital, au CHSLD et au CLSC d'Amos ont totalisé plus de **466 000 \$** et une somme de près de **9 000 \$** fut remise à la Maison du Bouleau Blanc, à l'Accueil d'Amos, au secteur d'Amos du Comité de soutien à la pédiatrie de l'Abitibi-Témiscamingue et à l'organisme CASH (Coalition pour l'acquisition de saines habitudes).

Il est important de souligner que plusieurs investissements effectués au cours de notre exercice financier terminé le 31 août dernier découlent des engagements pris au cours de l'année précédente pour lesquels les acquisitions furent effectuées par le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue au cours de la présente année.

Les sommes consacrées à l'hôpital, au CHSLD et au CLSC d'Amos se résument ainsi :

	<u>\$</u>
Plusieurs petits équipements pour le bloc opératoire	180 000
Plusieurs instruments destinés au bloc opératoire	98 000
Lampes opératoires et moniteurs	68 000
Projet réalisé au secteur de l'hébergement du CHSLD	26 000
Bilirubinomètres	17 000
Fibroscope et son caisson pour un usage à l'urgence	17 000
AirVos	8 000
Tabliers de plomb	8 000
Chaise douche pour le CRDI Clair Foyer	7 000
Ventilateurs d'anesthésie	6 000
Chariot sensoriel	4 000
Saturomètres	4 000
Appareils CPAP pour les personnes faisant de l'APNÉE du sommeil	3 000
Autres petits équipements	3 000
MAPPA adulte/enfant pour surveillance pression artérielle à distance	3 000
Moniteurs physiologiques	3 000
Perforateur d'os	3 000
Appareil défibrillateur (DEA) pédiatrique	2 000
Repas en oncologie, unité mère enfant et au centre de soins ambulatoires	2 000
Chariot de prélèvements	1 000
Pompe à succion	1 000
Service de collation en oncologie	1 000
Table d'examen	1 000

J'attire également votre attention sur le fait qu'en date du 31 août dernier, votre Fondation a confirmé des investissements pour plus de **365 000 \$** pour des achats qui sont en cours, et ce, sans oublier une somme de **284 000 \$** réservé pour le projet d'implantation de la **résonance magnétique fixe à l'hôpital d'Amos**. Plusieurs de ces interventions seront financées à même les revenus reportés qui totalisent près de 879 000 \$ en date du 31 août 2020.

Les besoins en équipements médicaux ont peine à être comblés par les budgets accordés par l'État. A ce sujet nous sommes attentifs afin d'aider à combler ces besoins selon nos capacités.

Nous avons également offert de l'aide financière au CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue pour plusieurs projets dont l'objectif vise une mise à niveau de certaines unités de soins à l'hôpital d'Amos. Cette mise à niveau viendra assurément supporter le personnel médical et les médecins tout en permettant l'amélioration de la dispense des soins aux usagers par ceux-ci.

Au cours de la dernière année, nous nous sommes également impliqués afin d'aider à financer certains besoins exprimés par le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue dans le cadre de la COVID-19, et ce malgré les efforts de financement déployés par le Ministère de la santé. Ces dossiers sont actuellement en cours de réalisations.

Permettez-moi de vous expliquer une fois de plus les objectifs que votre Fondation poursuit, à savoir :

- **Humaniser et améliorer** le confort ainsi que les soins aux usagers des services de santé et d'hébergement à Amos sous la responsabilité du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue ;
- **Éviter les transferts** des usagers à l'extérieur de la région pour recevoir leurs soins de santé ;
- **Favoriser le recrutement et la rétention** des médecins de famille, des médecins spécialistes, du personnel soignant et tout autre membre du personnel œuvrant dans le milieu de la santé amossois ;
- **Contribuer au maintien et à l'amélioration** du centre régional de traumatologie ainsi que les autres responsabilités régionales dévolue à Amos telles que la chirurgie vasculaire, thoracique, maxillo-faciale et plastique ;
- **Contribuer et faciliter** le développement d'autres spécialités de soins de santé dispensées localement ;
- **Optimiser** les divers services de soins locaux.

En d'autres mots, votre Fondation souhaite s'impliquer en finançant en priorité des équipements pouvant améliorer et humaniser les soins de santé et éviter les déplacements pour les recevoir. Nous tenons à investir en permettant ou en facilitant des acquisitions d'équipements qui ne pourraient l'être autrement. Nous voulons à tout prix éviter de nous suppléer aux responsabilités qui incombent au Ministère de la santé par le biais des impôts versés par la population et les entreprises.

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont supporté financièrement la Fondation, et ce, particulièrement au cours de la dernière année. Votre appui est une source de motivation incroyable pour chacun des administrateurs et des bénévoles impliqués dans votre Fondation.

Les bénévoles qui s'impliquent dans votre Fondation méritent que l'on souligne l'importance et la qualité de leur travail au niveau des différentes tâches effectuées au cours de la dernière année. Le conseil d'administration et moi tenons à les encourager à continuer.

Je voudrais aussi remercier chaque membre du conseil d'administration de votre Fondation pour la cause qu'ils ont défendue avec détermination tout au long de la dernière année.

A tous les membres de la Fondation, soyez **très fiers des réalisations** et de la santé financière de votre Fondation que vous avez permis grâce à votre très grande générosité.



Yves Roy
Président de la Fondation

RAPPORT DU PRÉSIDENT D'HONNEUR

Chers membres de la Fondation,

Votre Fondation a particulièrement été attentive au cours de la dernière année en acceptant d'intervenir avec une grande sensibilité dans des projets qui visaient à améliorer les soins de santé ainsi que les humaniser, et ce, tant à l'**hôpital** que des services d'hébergements aux résidents du **CHSLD**, les services offerts au **CLSC**, au **Centre Normand** de même que ceux dispensés par le **CRDI Clair Foyer**.

Je me permets de vous signaler que votre Fondation se veut votre **outil privilégié** pour financer ou compléter, sans se substituer aux responsabilités de l'État :

- Des **projets** locaux concrets ;
- La **mise à niveau** des équipements dans les différentes installations amossoises du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue (hôpital, CLSC, CHSLD, Centre Normand et CRDI Clair Foyer) ;
- Le **développement de nouveaux services** de santé et d'hébergement ;
- Des éléments permettant d'**améliorer l'organisation et la dispensation des soins prodigués** par l'ensemble du personnel incluant le personnel médical œuvrant dans le réseau de santé local ;
- Une **cause qui vous tient à cœur, via vos dons dirigés**.

Je profite de l'occasion pour souligner toute mon admiration et ma très grande reconnaissance à vous, chers donateurs, qui avez continué d'être très généreux pour votre Fondation malgré la pandémie actuelle et les nombreux besoins du milieu. Un énorme Merci à chacun et chacune !

Au risque d'en oublier, je tiens à souligner les gestes posés par certains d'entre vous, à savoir :

- Bénévoles de l'hôpital et du CHSLD d'Amos ;
- Club Richelieu d'Amos ;
- Famille Carignan Lachance ;
- Fanie Ouellet et Alain Robitaille ;
- Club Lions d'Amos ;
- Famille de Monsieur feu Donald Aubut ;
- Municipalité de Preissac.

Nous sommes choyés de pouvoir bénéficier de la grande générosité des bénévoles de l'hôpital et du CHSLD d'Amos non seulement pour leurs nombreuses et importantes contributions depuis des décennies mais particulièrement pour les nombreux services offerts aux résidents du CHSLD et aux usagers de l'hôpital. Leur absence, en raison de la pandémie de la COVID-19, nous permet de constater l'ampleur et la qualité de leur bénévolat. Votre absence crée un vide énorme dans la vie quotidienne des gens pour qui vous veniez en aide avec tant de compassion. Nous avons hâte que la pandémie devienne chose du passé et nous avons particulièrement hâte de vous retrouver à l'hôpital et au CHSLD.

Nous avons eu droit également à un très grand élan de solidarité pour l'amélioration des soins dispensés aux enfants de la part des membres du Club Richelieu d'Amos. Ils ont su organiser des activités pour lesquels ils ont réussi avec brio à bénéficier du support exemplaire de toute la communauté amossoise. Vous les membres Richelieu et vous leurs supporteurs, vous avez mon admiration et méritez des remerciements dignes de mention.

Votre Fondation a bénéficié, au cours de la dernière année, de nombreux dons en nature. Je trouve important de souligner ceux offerts à ce chapitre, entre autres, par la famille Carignan Lachance. Cette famille a tenu à nous offrir le don de plusieurs équipements qu'ils avaient acquis pour prendre soins de leur fils Augustin. Malheureusement, Augustin est décédé et la famille a décidé de nous offrir une grande partie de ces équipements dans l'espoir qu'ils pourront servir à d'autres enfants malades. Au nom de ces enfants que vous aiderez ainsi que leur famille, Merci beaucoup !

Il y a eu aussi les nombreux gestes posés par plusieurs donateurs dont le but était de créer un effet d'entraînement auprès de leur entourage et de la communauté. Je pense tout particulièrement ici, aux dons remis par Madame Fanie Ouellet et Monsieur Alain Robitaille. Nous sommes convaincus que votre geste nous a permis de bénéficier de la générosité de plusieurs autres donateurs et donatrices. Merci pour l'ensemble de votre œuvre.

Je veux aussi souligner les invitations maintes fois répétées par les membres du Club Lions d'Amos. Ces membres Lions nous supportent depuis la mise en place de votre Fondation. Depuis quelques années, les Lions nous invitent à participer à l'une de leur activité annuelle de financement, soit celle du barrage routier. Cette activité nous permet de bénéficier d'une excellente visibilité. Le succès remporté par cette activité démontre l'appui de la population envers les œuvres du Club Lions d'Amos et sachez que votre Fondation en bénéficie largement. Merci à tous ceux et celles qui en permettent le succès.

J'aimerais souligner l'initiative prise par la famille de Monsieur feu Donald Aubut. La famille aurait tant aimé pouvoir bénéficier d'une chambre de fin de vie ainsi qu'un salon adjacent à cette chambre. Aussi, à la suite du décès de Monsieur Donald Aubut, la famille a décidé d'inviter parents et amis à faire des dons pour financer un tel projet au CHSLD. Les réponses furent nombreuses et il y a même d'autres familles qui ont imité le geste à la suite du décès de l'un de leur proche. Nous avons également reçu de nombreux et d'importants autres dons pour ce projet, et ce, grâce à la volonté de cette famille de doter le CHLD de ce type de commodités pour celles qui auront à vivre le départ d'un être cher. Nous sommes actuellement en attente des travaux à être réalisés par le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue pour que ces espaces puissent correspondre au projet mis de l'avant.

Un autre fait marquant fut le point de presse tenu en janvier 2020 à la demande de Monsieur feu Stéphan Lavoie, maire à ce moment de la Municipalité de Preissac. Plusieurs conseiller(è)s de même que le directeur général de cette municipalité nous ont fait la surprise de remettre fièrement, à votre Fondation, une somme de 20 000 \$. Aux dires de Monsieur feu Stéphan Lavoie, cette somme représente un investissement de 22 \$ par chacun de ses citoyens et se veut le reflet de leur volonté à investir pour aider à l'amélioration des soins de santé dispensés à l'hôpital d'Amos.


Je ne peux passer sous silence, le décès du docteur Joseph-Adrien Letendre, mon mentor. Il était un ami, un confrère de travail, un orthopédiste chevronné et respecté, un père de famille, un artiste, un bon citoyen et un homme très dévoué à la cause des malades non pas seulement en exerçant sa profession mais aussi en s'étant impliqué très activement, et ce, pendant plus de 30 ans à la Fondation Hospitalière d'Amos dont plus de 20 ans en tant que président d'honneur.

Le docteur Letendre est le fondateur du très réputé service d'orthopédie de l'hôpital d'Amos. Plusieurs pratiques de la Fondation Hospitalière d'Amos sont le fruit du docteur Joseph-Adrien Letendre et sont, pour la plupart, encore utilisées actuellement. L'une d'elle vise à remercier chacun des donateurs et donatrices à la suite de leur don. Sachez que le docteur Letendre excellait dans ce domaine.

Son départ est une perte énorme pour tous ceux et celles qui ont eu le privilège de le côtoyer. Nous tenons à exprimer nos condoléances aux membres de sa famille qui en plus de le perdre ont perdu quelques mois auparavant son épouse Madame Raymonde Vincent.

Je tiens également à souligner et à remercier les bénévoles et les administrateurs qui se sont investis avec passion et détermination au sein de la Fondation Hospitalière d'Amos tout au long de la dernière année.

Bravo et Bonne santé !



Robert Adam, md
Président d'honneur

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
66, 1re Avenue Ouest
Amos (Québec) J9T 1T8

T 819 732-3208

Aux administrateurs de
Fondation Hospitalière d'Amos Inc.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Fondation Hospitalière d'Amos Inc. (ci-après « l'organisme »), qui comprennent le bilan au 31 août 2020, l'état des résultats et évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 août 2020 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces apports s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux produits de dons, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 août 2020 et 2019, de l'actif à court terme aux 31 août 2020 et 2019 et des actifs nets aux 1^{er} septembre 2019 et 2018 et aux 31 août 2020 et 2019. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 août 2019, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.V.C.A.-L.

Amos
Le 9 décembre 2020

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A113231

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Résultats et évolution des actifs nets

Exercice clos le 31 août

	2020	2020	2020	2019
	Fonds permanent \$	Fonds libre \$	Fonds totaux \$	Fonds totaux \$
Produits				
Dons (notes 3 et 4)	167 903	-	167 903	168 727
Placements - Intérêts	-	93 840	93 840	92 690
	167 903	93 840	261 743	261 417
Charges				
Donations	-	474 997	474 997	91 029
Campagne de financement	-	23 641	23 641	16 143
Honoraires professionnels	-	3 354	3 354	3 130
Primes d'assurance vie	-	1 202	1 202	100
Immobilisations à même les revenus	-	1 079	1 079	800
Fournitures, support informatique et déclaration annuelle	-	932	932	777
Télécommunications	-	276	276	670
Intérêts et frais bancaires	-	35	35	174
	-	505 516	505 516	112 823
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	167 903	(411 676)	(243 773)	148 594
Actifs nets au début	3 165 017	-	3 165 017	3 016 423
Transfert entre fonds (note 9)	(411 676)	411 676	-	-
Actifs nets à la fin	2 921 244	-	2 921 244	3 165 017

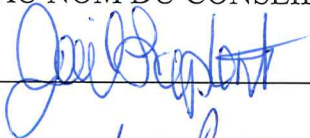
FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

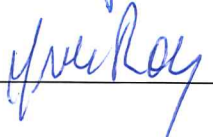
Bilan

Exercice clos le 31 août

	2020	2019
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	1 305	436
Intérêts courus à recevoir	45 264	43 293
Taxes à recevoir	527	492
Portion à court terme des placements à long terme (note 6)	1 916 747	1 779 484
	1 963 843	1 823 705
PLACEMENTS À LONG TERME (note 6)		
	1 836 000	2 134 000
	3 799 843	3 957 705
PASSIF		
À COURT TERME		
Revenu reporté (notes 2 et 5)	878 599	792 688
ACTIFS NETS		
Fonds permanent et libre (notes 2 et 9)	2 921 244	3 165 017
	3 799 843	3 957 705

AU NOM DU CONSEIL

 _____, administrateur

 _____, administrateur

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 août

	2020 \$	2019 \$
ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(243 773)	148 594
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Intérêts courus à recevoir	(1 971)	(4 322)
Taxes à recevoir	(35)	648
Revenus reportés	85 911	214 265
	(159 868)	359 185
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition des placements	(2 910 963)	(1 134 032)
Encaissement des placements	3 071 700	773 775
	160 737	(360 257)
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	869	(1 072)
ENCAISSE AU DÉBUT	436	1 508
ENCAISSE À LA FIN	1 305	436

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2020

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est une fondation publique dont les principaux buts sont d'améliorer et humaniser les soins de santé existants, de diminuer le nombre de déplacements vers les grands centres et de favoriser la venue et le maintien d'effectifs médicaux dans le secteur d'Amos. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que l'organisme possède des événements en cours et sur les mesures qu'elle pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les dons affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les dons non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus.

Produits nets de placements

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de la transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts et les gains et pertes réalisés lors de la vente de placements.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé et incluent l'amortissement des primes et des escomptes sur les placements en obligations. Les gains et pertes réalisés lors de la vente de placements le sont au moment où ils se produisent.

Les produits nets de placements sont constatés à l'état des résultats du Fonds libre.

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2020

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Souscriptions à recevoir

Les promesses de dons sont comptabilisées sur base d'encaissement et les informations sur les souscriptions à recevoir sont fournies par voie de note seulement.

Dons spécifiques

Les dons spécifiques sont des sommes reçues de diverses sources pour lesquelles l'organisme s'est engagé à financer l'achat de différents équipements tels que désignés par les donateurs.

Revenu reporté

Le revenu reporté représente l'ensemble des dons spécifiques reçus mais dont l'utilisation aura lieu au cours des prochains exercices, soit au moment où la condition dont était assorti chacun desdits dons sera réalisée.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, majorée ou diminuée du montant des coûts de transaction afférents. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des instruments suivants :

- a. Les placements en actions non cotées, lesquels sont évalués au coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation, le cas échéant;
- b. Les placements en actions cotées ainsi que les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible, lesquels sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des actions cotées est établie à partir du dernier cours de clôture et le cours de la juste valeur reçue de la contrepartie bancaire tient lieu de juste valeur pour des instruments financiers dérivés.

Les dividendes reçus sur les actions non cotées, les gains et pertes non réalisés sur les actions cotées sont inclus dans les produits de placements de l'état des résultats du Fonds libre.

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2020

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

L'organisme comptabilise en résultat net une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et qu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes clients et autres créances, des subventions à recevoir, des dépôts à terme et du compte à intérêts quotidien.

Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles sont inscrites comme charges courantes à l'état des résultats et évolution des actifs nets. À ce jour, les immobilisations corporelles acquises sont constituées d'équipements informatiques, de mobilier de bureau tandis que les immobilisations incorporelles acquises sont constituées de logiciels.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent un grand nombre d'heures par année pour supporter l'organisme au niveau de ses opérations administratives ainsi qu'à l'organisation d'activités diverses de financement et de reconnaissance. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Fonds permanent et Fonds libre

Le Fonds permanent augmente annuellement du montant correspondant au total des dons encaissés par l'organisme.

Le Fonds libre augmente annuellement des produits de placements annuels générés par le Fonds permanent et du résultat net de l'activité bénéfique et de reconnaissance, diminué des charges annuelles effectuées par l'organisme pour les donations, la campagne de financement, les immobilisations à même les revenus ainsi que pour couvrir les frais administratifs.

À chaque fin d'exercice, le solde du Fonds libre est renversé au Fonds permanent.

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2020

3. DONS

	2020	2019
	\$	\$
Dons en espèces	89 588	76 065
Dons en nature	11 137	1 634
Dons spécifiques (note 4)	67 178	91 028
	167 903	168 727

4. DONS SPÉCIFIQUES

	2020	2019
	\$	\$
Dons spécifiques encaissés au cours de l'année	153 089	305 293
Dons spécifiques provenant du revenu reporté (note 5)	55 064	76 552
Dons spécifiques transférés au revenu reporté (note 5)	(140 975)	(290 817)
	67 178	91 028

5. REVENU REPORTÉ

	2020	2019
	\$	\$
Solde au début	792 688	578 423
Dons spécifiques inclus dans le revenu reporté au début de l'année et pour lesquels les conditions d'utilisation ont été réalisées au cours de l'exercice	(55 064)	(76 552)
Dons spécifiques encaissés au cours de l'année, lesquels doivent être ajoutés au revenu reporté puisque ces dons sont en attente de la réalisation de leurs conditions d'utilisation	140 975	290 817
Solde à la fin	878 599	792 688

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2020

6. PLACEMENTS

	2020 \$	2019 \$
Dépôts à terme (valeur nominale 3 414 000 \$ (3 531 000 \$ au 31 août 2019)), taux d'intérêt stipulé et effectif de 1,86 % à 3,48 % (1,84 % à 3,48 % au 31 août 2019), et échéance de 2021 à 2024 (de 2020 à 2023 au 31 août 2019) (valeur au marché de 3 485 528 \$ (3 556 561 \$ au 31 août 2019))	3 414 000	3 531 000
Compte à intérêt quotidien	338 747	382 484
	<u>3 752 747</u>	<u>3 913 484</u>
Moins : Portion échéant à court terme	1 916 747	1 779 484
	<u>1 836 000</u>	<u>2 134 000</u>

L'échéance des placements se répartit comme suit pour chacun des exercices suivants :

	\$		\$		\$		\$
2021	1 916 747	2022	811 000	2023	575 000	2024	450 000

7. SOUSCRIPTION À RECEVOIR

Plusieurs donateurs et donatrices se sont engagés à verser des dons à la Fondation au cours des prochaines années. Ces engagements ne sont pas comptabilisés et totalisent environ 122 600 \$ à la fin de l'exercice (149 500 \$ au 31 août 2019).

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque auquel est exposé l'excédent des produits par rapport aux charges de la Fondation et qui découle des fluctuations des taux d'intérêt et du degré de volatilité de ces taux. La Fondation n'utilise pas d'instruments dérivés pour réduire son exposition au risque d'intérêt.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte de ses obligations. La Fondation n'est pas exposée au risque de crédit pour les recevables inscrits dans son actif à court terme.

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2020

8. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Actif financier

Valeur comptable des actifs financiers par catégories

Les actifs financiers de l'organisme composés de l'encaisse, des intérêts courus à recevoir et des placements, totalisant 3 799 316 \$ (3 957 213 \$ au 31 août 2019) ont tous été classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement.

9. TRANSFERT ENTRE FONDS

Au cours de l'exercice, la Fondation a procédé au transfert d'un montant de 411 676 \$ du Fonds permanent au Fonds libre.

	\$
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2020	411 676
Transfert des exercices terminés entre le 31 août 2007 et le 31 août 2019	1 251 082
Plus : Fonds permanent à la fin de l'exercice	2 921 244
Montant total du Fonds permanent avant tout transfert	<u>4 584 002</u>

10. GESTION DU CAPITAL

Exigences à respecter

Le financement des activités de l'organisme est constitué uniquement de dons du public et des revenus de placements. Les fonds disponibles sont répartis entre les divers programmes de l'organisme en fonction des priorités établies par le conseil d'administration.

L'organisme gère son capital de façon à pouvoir fournir, principalement, son appui dans la dotation du secteur d'Amos en équipements médicaux.

Les fonds assortis de conditions temporelles quant à leur utilisation s'élevaient à 15 300 \$ en date des états financiers (15 300 \$ au 31 août 2019). L'organisme se conforme en tout temps aux exigences des donateurs quant à l'utilisation de ces fonds. L'organisme n'a aucune autre condition à respecter quant à l'utilisation des fonds.

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2020

10. GESTION DU CAPITAL (suite)

Contingent des versements

Pour conserver son statut d'organisme de bienfaisance, la Fondation doit répondre à des exigences concernant ses dépenses annuelles (« contingent des versements ») en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Le contingent des versements est un montant minimum calculé que la Fondation doit dépenser chaque année en faisant des dons à des donataires reconnus. Le défaut de se conformer aux exigences peut mener à la révocation de l'enregistrement de la Fondation.

Si pour une année quelconque, les dons versés à des donataires reconnus dépassent le montant prescrit, l'excédent peut être reporté sur une période pouvant aller jusqu'aux cinq prochains exercices ou sur l'exercice précédent. À l'inverse, si la Fondation verse moins de dons à des donataires reconnus que son contingent des versements pour l'année, elle peut se servir de ses dépenses excédentaires des cinq exercices précédents ou du prochain exercice pour compenser un montant manquant.

Au 31 août 2020, la Fondation avait un excédent de dépenses versées à des donataires reconnus par rapport à son contingent des versements de 457 974 \$ (133 468 \$ au 31 août 2019).

11. ÉVENTUALITÉ

La Fondation est propriétaire et bénéficiaire d'une police d'assurance-vie au montant de 50 000 \$. Les primes de cette police d'assurance-vie sont assumées par la personne dont la vie est assurée.

12. ENGAGEMENTS

La Fondation s'est engagée à financer les éléments suivants à même ses fonds propres :

- | | |
|---|-----------|
| • Un 2 ^e laveur décontaminateur et 2 ^e chariot de stérilisation | 91 000 \$ |
| • Un 2 ^e appareil d'échographie de type intermédiaire | 64 412 \$ |
| • Besoins en lien avec la COVID-19 | 27 090 \$ |

Total	182 502 \$
--------------	-------------------

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2020

12. ENGAGEMENTS (suite)

La Fondation s'est également engagée à financer les équipements suivants par l'entremise des dons spécifiques reçus :

• Équipements pour le projet de résonance magnétique	116 134 \$
• Plusieurs autres équipements	13 900 \$
• 3 BPAP	12 471 \$
• Chambres de fin de vie et salons pour les familles	12 201 \$
• Téléviseurs pour le CHSLD	10 000 \$
• 2 appareils d'apnée du sommeil	8 308 \$
• Besoins dans le cadre de la COVID-19	3 612 \$
• Équipements pour le diabète de type 1	2 943 \$
• Chaises berçantes	2 296 \$
• 22 visières réutilisables	1 000 \$
Total	182 865 \$

Grand total des engagements 365 367 \$

De plus, la Fondation a manifesté son intention de financer des équipements additionnels à être identifiés pour compléter le projet de résonance magnétique estimé à **284 000 \$**.

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Conseil d'administration

Au 31 août 2020

Roy Yves	Président
Dion François	Premier vice-président
Roux Jodoin Sylvie	Deuxième vice-présidente
Tremblay Marie-Pier	Secrétaire
Laplante Joël	Trésorier
Fournier Danielle	Directrice
McGuire Jean	Directeur
Adam Robert	Administrateur
Caron Gilles	Administrateur
Higgins Michel	Administrateur
Lamoureux Danny	Administrateur
Lavallée Sylvain	Administrateur
Racicot Jean-Mathieu	Administrateur
Sayeur Pascal	Administrateur
Viens Christian	Administrateur